L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carre de chaque langue, pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carre est de dix-sept lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les ordonne, aux frais de ceux qui les auront envoyés. On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; sinon, le cas contraire, elles resteront à la poste.

MALLE DE LA NLLE-ORLEANS

A

Washington,

PAR LA

MOBILE.

LES BATEAUX-A-VAPEUR

LONG-BRANCH, Cap. C. WALKER,

MOUNT-VERNON, Cap. J. QUEEN,

PARTIRONT de cette ville, trois fois par semaine, (les lundis, mercredis et vendredis,) à 6 heures du matin, avec la malle pour la Mobile, d'où elle sera transportée par les voitures de poste, dans les états bordant l'Atlantique. Les bateaux ci-dessus toucheront également à la baie St. Louis et au port Chrétien, en allant et en revenant.

☞ Les bateaux ci-dessus partiront alternativement des Piquets, tous les Dimanches et Jeudis, pour Madisonville: le Dimanche à 7 heures et demie du matin, et le Jeudi à 2 heures après midi. Au retour, ils partiront de Madisonville le Lundi à 2 heures et demie après midi, et le Vendredi à 7 heures du matin. Les passagers devront se trouver à bord du bateau à cheval au Bassin, le Dimanche à 6 heures du matin, le Jeudi à midi.

Passage pour Madisonville et retour $4 00
Passage pour aller ou revenir 2 00

2 nov

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ,

et les Ports Intermédiaires.

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levee, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orleans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 2 nov

Pour le Bayou Sarah, Baton-Rouge, Paquemines et les ports intermédiaires.

Le superbe bateau-à-vapeur à basse pression **COLUMBIA**, Capt. Mecorco, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle-Orleans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 nov C. BYRNE.

Pour le Bayou Tunica, le Bayou-Sarah, la Fourche Rivière, Baton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur **COOSA**, Cap. O. P. CAINE, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.

2 nov

CHADELLES, MAQUEREAUX &c. 304 bls. Maquereaux Nos. 1 & 2—65 demi do. do. Nos. 1 et 2.—300 caisses dorue blanche et sèche, grande—100 caisses blanc de baleine.—8000 sacs deGanny.—30 bls. vinaigre.—77 balles de foin, en debarquement du brick Envoy, à vendre par

STETSON & AVERY,

15 déc. Rue du Camp, No. 27.

250 SACS de cafe vert, qualité supérieure, en debarquement de la goelette Empereur, et à vendre par

14 déc J. W. ZACHARIE & Co.

EN dechargement du navire William & John et à vendre au No. 39, rue de la Levee,

86 balles Foin de Perth Archoy,
400 Charrues patentées du No. 1 à 4.

14 déc THOMSON & GRANT.

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et dernièrement arrivé d'Europe, desirerait s'employer comme commis. Il entend parfaitement la tenue des livres, et connaît les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son compte peuvent être données, en s'adressant à

11 déc. T. COLLET & Co.

MARCHANDISES FRAICHES.

LEE, WALTON & CO., au coin des rues de la Douane et de la Levee, ont reçu par le navire Kentucky et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habillemens faits, qu'ils offrent à vendre à bon compte, en gros et en demi. 11 déc

DES avances liberales seront faites sur des envois de Sucre, Melasse et Coton pour New-York. S'adresser à

THOMSON & GRANT.

11 déc N. 39, [illegible]

TRAITES sur Paris, Boston, New-York et Philadelphie, à vendre par

déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

PLOMB EN SAUMON, à vendre sur la Levée par [9 déc.] J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à

9 déc. J. MAGER.

STETSON & AVERY, *rue du Camp, No. 27*, ont à vendre, 1000 barillets clous coupés de dimensions assorties par 100 livres; 100 sacs poivre; 50 balles coton 4-4 écru à draps; 10 do. russe écrue; 1 do. do. façon française; 11 do. osnabourgs; 4 do. burlaps, ayant droit au drawback; 36 futailles huile de sperme pure; 70 do. huile de baleine rafinée; 11 caisses blanc de baleine 4 et 5 à la livre; 50 do. savon No. 1; 600 demi do. do.; 2 caisses savon à barbe; 5 do. do. de Windsor; 30 fusilles Corynthe de Xante; 50 caisses fruits au vinaigre par gallon, assortis; 20 barils cramberries fraîches; 120 do. maquereaux No. 3; 15 do. bœuf mess de Boston; vin de Porto de qualité supérieure en caisses; papier à impression et à enveloppe. 8 déc

HUILE DE BALEINE.—40 barriques d'Huile de Baleine, à vendre par

2 décembre STETSON & AVERY.

TRAITES SUR SAVANNAH, (Ge.) à vendre par STETSON & AVERY.

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 14 déc.—6m.

DUPRE,

COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son état. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quitté momentanément son établissement de New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle-Orléans, il peut assurer les dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchées. Connu avantageusement à Paris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane.

Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orléans, où il se propose de faire des élèves pour la coiffure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 déc—6m.

CANIFS. RASOIRS ET CISEAUX.

A. ROMAIN,

RUE DE CHARTRES, No. 97.

A reçu par le navire Helvetia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en detail.

Eau de Cologne en forme de flacons varies,
Pommades en pot et en baton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes à naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Razoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE ST. CHARLES

COUR DES PREUVES.—Le lundi 10 Janvier 1831, à 9 heures du matin, sur l'habitation ci-après décrite, il sera vendu à l'encan public par le juge soussigné. Les propriétés suivantes, appartenant indivisement à la succession de Dame Héloïse Bernoudy, veuve Adelard Fortier et à M. Noël Bernoudy. Lesquelles consistent

1o. En une *HABITATION* établie en sucrerie, ayant vingt arpens et demi de face au fleuve, dont quatorze ont une profondeur de quarante arpens, et six et demi ont celle de quatre vingt; cette habitation est située sur la rive gauche du fleuve à environ six lieues et demie au dessus de la Nlle.-Orleans, et est bornée dans sa partie supérieure par l'habitation de M. Louis Labranche, et dans sa partie inférieure par celle appartenant à MM. Lucien Labranche et Edmond Fortier fils.

2o. En soixante *ESCLAVES* des deux sexes et de différens âges, dans le nombre desquels il s'en trouve qui possèdent des talens, tels que des laboureurs, des charretiers, des tonneliers, des sucriers, scieurs de long &c.

3o. Vingt cinq *PAIRES DE BŒUFS* de tire, trente cinq *CHEVAUX*, sept *CHARRUES*, douze *HARRAS*, quatre *Charrettes à Bœufs*, six *CHARRETTES* à cheval et des instrumens aratoires pour l'exploitation de la sucrerie.

CONDITIONS:

L'habitation sera payable en quatre termes égaux, savoir, aux 9 avril 1832, 9 avril 1833, 9 avril 1834, et 9 avril 1835.

Les esclaves en deux paiemens égaux, savoir: aux 9 avril 1832, et 9 avril 1833.

Les animaux, les instrumens aratoires et autres objets de nature mobiliaire, en un seul paiement, savoir: à un an du jour de la vente. Le prix des articles isolés ou qui réunis ne s'élèveront pas à cent piastres, sera payable en tout mars 1831.

Les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à la satisfaction de l'administrateur de la succession et les biens immobiliers seront et resteront hypothèqués jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'actes de vente, d'hypothèque quittance &c. à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Charles, le 7 décembre 1830.

[10 déc–11,2ps.] MOREL GUIRAMAND.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Est parti marron, il y a environ trois semaines, de la barge Three-Brothers, alors mouillée dans le port, un nègre nommé JAMES, âgé d'à peu près 18 ans, taille de cinq pieds 2 pouces, figure ouverte. Le dit nègre appartient à l'habitation de Mr. Jean J. Coiron-Mensecours; il est de la Virginie et avait été acheté par Mr. Labrouche Dussin et importé dans l'Etat par Mr. Huet. Il est bien connu en ville et est remarquable par une brûlure qu'il a eue dernièrement sur le revers de la main, occasionnée par du goudron, ce qui doit lui avoir laissé une cicatrice. La susdite récompense et les frais raisonnables seront payés par les sous signés à celui qui le mettra dans une geole.

THEODORE NICOLET & Co.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi. 6 déc☞

ROMANCES, AIRS, DUOS &c. POUR FORTE-PIANO & GUITAR.

DANS une heure je vais danser.
Les vacances, par E. Beauguierer
La Bergère des Pyrénées, par do.
Je veux revoir ma patrie, par do.
Venez dans ma gondole, par A. Panseron.
Le retour au Tyrol, par do.
Le grand fantôme blanc, par do.
Maman me permet de danser, par do.
Adieu, sois moi fidèle, par do.
Octavie, par do.
Helmina, par do.
Devais tu donc me laisser revenir, par do.
Barcarole, par H. Davezac.
Ne nous separons plus, par J. Labarre.
Le refrain du hameau, par do.
La jeune Aveugle, par do.
La dame au voile noir, par A. de Beauplan.
Pauvre Petit, par G. Carcelli.
Ah! j'avais bien de l'agrément, par J. Merle.
Grand mère, par F. Beston.
Le Petit Batelier de l'Adour, par do.
Vous fâcherez-vous, par A. Moral.

Avec une collection d'Airs, Cavatines, Duos &c. des opéras de Jenny, Le Nozze di Lammermoor, Fra diavolo, la Muette de Portici, le Comte Ory, Guillaume Tell, les Deux Nuits, le Dillettante d'Avignon &c., à vendre au

JOHN G. KLEMM,

Magasin de Forté-Piano et de Musique,

6 déc. rue du Canal, No. 49.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir son [illegible] rue d'Orléans entre le café Tricoche et l'enseignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à servir et par la délicatesse des mets qu'il en [illegible] gera comme par le passé de toutes sortes de [illegible] mande concernant son état, repas, [illegible] corps; et il a chez lui des salles pour les [illegible] et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons aura une communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a encore une très belle salle à l'hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel aussi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. [illegible]

FORTE-PIANOS DE VIANE.

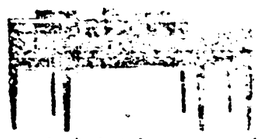

LE soussigné vient de recevoir par le brick William Henry, et d'autres navires récents de Philadelphie et de New-York, un assortiment de **PIANOS QUARRÉS** de cabinet, de la meilleure qualité et d'un travail supérieur, et qui sont tous garantis. Aussi des *FLUTES* de toute espèce, des *VIOLONS, VIOLONCELLES, GUITARES, CLARINETTES, BASSONS, CORS DE CHASSE, TROMPETTES, TAMBOURS, FIFRES, CORDES à Boyaux, ANCHES*, et tous autres articles de musique, en gros et en detail, à des prix moderés.

JOHN G. KLEMM,

1er. nov—4 Rue du Canal, No. 49.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses amis en general, qu'il a transporté son domicile du No. 27, rue de la Douane, au No. 90, rue Tchoupitoulas, où il continue tout ce qui a rapport à l'état de menuisier. Il tient constamment un assortiment de Matelats et de Chaises; il tient également du Vernis de Copal, qu'il fait à ordre; il tourne tout espèce de bois, dans le dernier goût. Il repeint et dore les vieilles chaises dans le genre le plus nouveau et avec promptitude.—Il a besoin d'un apprenti.

21 Sept. W. C. QUIRK.

Gabriel Julien,

CONFISEUR DISTILLATEUR.

Rue Condé, No. 30, entre Dumaine et St. Anne.

A l'honneur d'annoncer à tous les habitans de la Nlle.-Orleans, qu'ils trouveront constamment dans son magasin un assortiment complet de liqueurs et sirops, dragées, bonbons de tous genres, fleurs et fruits en sucre, fruits confits crystallisés et à l'eau-de-vie &c. confitures et gelées de toutes sortes, chocolat fin, pâte de guimauve, pastilles pectorales, de gomme estomachique, des jujubes &c. &c. gomme préparée; on trouve chaque jour chez lui de la pâtisserie fraiche de toute espèce, des gâteaux, nougat blanc et rouge, croquant. Et il se charge des desserts et rafraichissements en ville, il fera pour la campagne et l'étranger les envois qui lui seront demandés, il annonce aussi à ses collègues qui font venir des bonbons de France, qu'il leur vendra les mêmes articles aux même prix et conditions de France. 1er. déc—1m

GABRIEL JULIEN.

CONFITERO Y DESTILADOR,

Calle de Condé No. 30, entre las de Dumaine y Sta. Anna.

Tiene el honor de anunciar á todos los habitantes de la N.-Orleans, que en su almacen se hallará constantemente un surtido completo de licores, jarabes, confites de todas clases, flores y frutas confitadas, frutas cristalisada y en aguardiente &c. Dulces y galeas, chocolate, pasta de malva, pastillas pectorales de goma, estomacal de yuyuba, goma preparada &c. &c. Se hallara diariamente en la propia casa pasteles frecos de todas clases, tortas, nogados blancos y colorados. Tambien se hace cargo de los postres y refrescos para casas particulares en la ciudad. Hará para el campo y payses estrangeros las remesas que se le exija. Ademas; previene á los de sus colegas que mandan buscar confites á Francia, que les venderá los mismos renglones, al mismo precio y condiciones de Francia. 1 de diciembre.

Habillemens de Mode,

DE PHILADELPHIE,

Magasin rue de Chartres, No. 7.

LE soussigné ayant transporté son magasin de la rue Conti No. 28, à la rue de Chartres, No. 7, offre ses remerciemens à ceux qui lui ont, jusqu'à ce jour, accordé leur pratique, et les prie de vouloir bien lui continuer leurs encouragement.

☞ Il tient un assortiment D'HABILLEMENS D'HOMMES, faits à Philadelphie d'après les dernières modes de Londres et de Paris, qu'il vient de recevoir.

*** Ses prix sont excessivement bas.

25 nov—6m JAS. BURK.

PENDULES patentées de qualité supérieure, reçues par le Talma, et garanties être justes. A vendre par

27 nov B. REES, rue de Chartres No. 10

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.

RUE ROYALE N°. 248.

(ENTRE SAINTE-ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur,

DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporté avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin: l'eau des Alpes (tonique) par Bourbonne & Maurin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Tesséda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de safiore de l'Inde: le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castric, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode; brosses à dents fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—barrettières, bretelles, très-jolies bourses nouvelles; cols brodés; robes de bals brodées; des cornes de chasse montées en argent.

☞ Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de Parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX

SUPERIEUR POUR LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux Paraguay-Roux & Chais, sans [illegible] ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets [illegible] que tous les éloges dont [illegible] journaux, juge nécessaire aujourd'hui [illegible] au public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, [illegible] sortiront de son magasin, mais [illegible] au nom de L. CHOISNE [illegible]. En conséquence, il prie les personnes qui se sont déjà servies du Paraguay-[illegible] qui pourront en avoir besoin [illegible] avec l'elixir du Paraguay de la [illegible] et une toute de [illegible] très honteuses que chaque [illegible] n'ont rien de commun [illegible] Paraguay Roux de Roux et Chais dont le dépôt se trouve chez le sus-nommé, rue Royale No. 248, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.

3 nov—6m

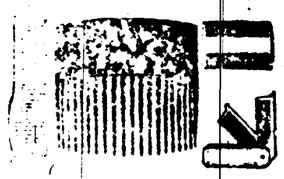

Magasin de peignes

ET AUTRES ARTICLES,

Rue de Chartres, No. 10, près la rue du Canal.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son magasin récemment ouvert, un assortiment de toutes sortes d'articles de son genre de commerce, tels que peignes à chignon sculptés en écaille, do. à tout faire; do. à bord découpé en corne de daims; peignes à papillotte, en écaille; do. longs; peignes de poche et à retaper, en écaille; peignes brésiliens à rouleau, riche modèle du dernier goût; do. à papillotte et de côté; jolis peignes de poche en ivoire; peignes à chignon, à bord doré et découpé en fleurs. Aussi, miroirs dorés de différentes grandeurs; miroirs de toilette, mobiles; do. de poche et de toilette, à l'allemande. Cartes impériales américaines, françaises et espagnoles. Tables de *Backgammon*; échiquiers, boîtes à dés et billes de billard. Cigarres de la Havane et mèches; tabac à priser, d'Ecosse et de Macuba. Bretelles en soie, en coton et en laine. Eaux de Lavande et de Cologne, ainsi qu'un assortiment considérable d'articles de parfumerie: cérat végétal et beaume de Colombe. Cuirs à razoir d'Emmerson, de Morgan et de Duff; boîtes à barbe, avec et sans miroir. Balais de crin; brosses à comptoir, à foyer et à table; do. à souliers à dents, à cheveux, à fard et à habit; do. à favoris, à ongles et à polir; pinceaux à barbe, fard végétal et boucles de ceinture; poudre à poudrer; cirage; vergettes; soufflets communs et enjolivés. Cannes à épée, verres ciselés, grains de colliers, tabatières toilettes d'homme. Canifs, razoirs et ciseaux fins; miroirs concaves; poudre à encre; dominos; huile d'ours et le Macassar; écritoires de liège; crayons, agrafes; boutons en perle, pour chemise, giet de dessous et bretelles. Porte-feuilles, souvenirs, &c. Aiguilles et épingles, et enfin un grand nombre d'autres articles qu'il vendra à des prix moderes en gros et au détail, pour du comptant ou des billets sur la ville.

18 nov—6m. B. REES.

MAGASIN DE COMESTIBLES.

LE soussigné ayant acheté le fonds du magasin de comestibles de madame Turpin, situé sur la Place d'Armes, à côté de la rue St. Pierre, informe ses amis et les personnes qui achetaient habituellement chez cette dame, qu'il continue le même genre d'affaires. Il a considérablement augmenté les approvisionnemens de ce magasin, en tout ce qui peut être demandé, et il vendra à des prix moderes. Messieurs les habitans de la campagne trouveront chez lui tout ce qui peut leur convenir, et il s'empressera de remplir toutes les demandes qui lui seront faites de leur part.

4 déc J. A. BERMUDEZ.

ALMACEN DE COMESTIBLES.

HABIENDO comprado, el que suscribe, el contenido del almacen de Comestibles de Madama Turpin, situado en la Plaza de Armas, por el lado de la calle San. Pedro, informa á sus amigos y á las personas que compraban en casa de la mencionada señora, que continua el mismo trafico. El ha aumentado considerablemente el abasto de dicha tienda, en todo lo que pueda solicitarse; y les venderá á un precio moderado. Los señores que habitan el campo hallarán todo lo que pueda embenirles y se apresurara en remitirles lo que gusten exijirle.

dec 4 J. A. BERMUDEZ.

A LOUER—Les magasins situés au bas de l'un des magasins nouveaux et à trois étages, rue du Camp, entre les rues de la Commune et Gravier. S'adresser à

20 nov STETSON & AVERY.

A LOUER.

La jolie BATISSE à trois étages, située rue du Canal, appartenant à Lewis E. Brown. S'adresser a

23 nov J. W. ZACHARIE & CO.

A LOUER—La Maison et les Magasins au coin des rues de la levee et de l'Hôpital, propre pour un hôtel. Un magasin rue Conti, entre Chartres et Levée, No. 22. S'adresser à

nov. 17 G. MARMICHE.

TRAITES SUR BOSTON à vendre par

[18 nov] STETSON & AVERY

NOUVEL ETABLISSEMENT,

No. 86, RUE DE LA LEVEE.

MARCHANDISES FRAICHES.

MALCOM McCALLUM a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il offre à vendre à des conditions raisonnables, les articles suivans: un assortiment de Chapeaux, Bottes, Souliers et Habillemens de New-York, dans le dernier genre, reçus par les navires Talma et Dewitt Clinton; toutes ces articles ont été confectionnés d'après des ordres exprès, pour être détaillés dans cette ville. En conséquence, il invite le public et ses amis à venir les examiner.

☞ Le haut dudit magasin sera loué à très-bon compte. Cet appartement serait convenable pour tenir une école, un bureau, un entrepôt de marchandises légères, ou pourrait servir de demeure à une petite famille. 2 déc.

J. G. ABRAIZA & CO.

VIENNENT de recevoir par le paquebot Azelia, de New-York, un joli assortiment de chaussures telles que Bottes de première qualité au dernier genre. Brodequins pour hommes, fin et commun, Souliers pour hommes: fin et commun, Bottines et Souliers en peau et en prunelle, pour dames au dernier genre, aussi pour demoiselle et enfants: Chapeaux fin et commun pour hommes, et enfants, qu'ils vendront à des prix modérés. 24 nov.

CHIGÉ,

MAITRE

BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté sa boutique de la rue Toulouse à la rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, maison du Dr. Thomas. Il informe également ses pratiques qu'il a reçu par le navire Bolivar, une grande quantité de CUIRS d'une des premières manufactures de Paris. Il ose espérer que tous ceux qu'ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.

10 nov—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS**, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

CASTORS

DE PREMIERE QUALITÉ.

J. & L. BREWSTER,

RUE DE CHARTRES, No. 59,

ONT reçu par les navires Kentucky, Ohio, et Louisiana un assortiment complet de l'article ci-dessus, de la dernière mode et du goût le plus repandu. oct 5

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

A L'ISTAR DE PARIS

EN PARFUMERIE, BROSSERIE, COIFFURES EN FLEURS, do. EN PLUMES, do. EN CHEVEUX DANS TOUS LES GENRES.

Rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson.

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs, qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de faux cheveux dernière invention, fines parfumeries aussi fraîches que possible telles que cosmetiques de crême d'amandes amères, do. de colimacon, do. de concombre, le véritable lait de rose, les savons à la rose, do. d'amande amère, do. transparent, &c. &c. fines eaux de rose, do. jasmin, do. mus., do. Lavande, flacons bouchés à l'Emerie, eau de Cologne très supérieure, essence de rose &c.

Pour l'entretien des dents, le trésor de la bouche, l'opiat en pots de porcelaine, la poudre carbonique, et le corail &c. Le véritable paraguay roux de l'inventeur. Il a l'avantage d'annoncer qu'il a obtenu de Mr. Aubril coiffeur du palais royal à Paris, l'entrepôt de l'huile de philocome (par brevet) si justement appréciée pour l'entretien des cheveux, et rendre la souplesse aux cheveux les plus rudes. Comme il existe une contrefaçon de cette huile, le public est averti pour n'être pas induit en erreur, que sur chaque flacon on a gravé le nom de l'inventeur, 'Aubril, Palais Royal,' et que ledit flacon est revêtu de sa signature sur l'enveloppe. Cette huile ne se trouve que chez Gaulhiac.

De plus le phyothrix, importation Grecque de Mr. Guelaud, premier parfumeur de Paris; cette composition est utile pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir. Un superbe assortiment de rasoirs de Damas *de sir Henry, de Paris*, et de Grenet; cuirs, pierres à rasoir, pinceaux pour la barbe, différents goûts, boites à barbe en cristal, do. en noyer, houpes de cygne, boites à poudre, &c. Brosses de choix de différents goûts, à habits, à tête, à peau, à ongles, à dents, &c, glaces à mains, montures élégentes &c.—assortiment de peignes d'ecaille à dossier pour dames, à relever les cheveux, à chignon, à papillottes, à décrasser; do. en ivoire à favoris, do. en plomb &c. Assortiment des mêmes objets en buffle imitant l'écaille. Pour coiffures du jours, guirlandes, turbans, fleurs, plumes, gants de castor, do. peau de chevreau, do. blancs et couleur paille, faux cheveux dans les genres les plus nouveaux pour dames; touffes, tours à bandeau, raie de chair, fausses queues, 3-4 et autres perruques de femmes, implantées, &c.—Pour hommes, toupets métalliques et à crochets, perruques, &c.

Devant partir de nouveau, en mai prochain, pour France; afin de faire ses achats lui même, il passera pendant toute la saison, les articles ci-mentionnés au prix les plus modérés; entr'autres le Paraguay Roux, pour les maux de dents, qui s'est vendu $2 dans plusieurs autres magasins, il le donnera à $1.

☞ Il continue à exécuter avec promptitude, dans son magasin, tous les genres de postiches de goût. 17 nov

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 5 nov.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitans qui désirent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à

[illegible] nov J. MAGER.

Magasin de Vêtemens,

BOTTES,

SOULIERS

ET

CHAPEAUX

DE NEW-YORK,

Rue de la Levée, No. 160, vis-à-vis le Fer[illegible]

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de New-York et des autres ports du Nord, un assortiment général des articles ci-dessus, qui, avec ceux qui composent l'approvisionnement de son magasin, forment l'assortiment le plus complet des objets qui entrent dans le cercle de ses operations commerciales. En voici une liste abrégée:

Vêtemens complets de drap bleu superfin pour hommes; do. noir, et une quantité do. de drap inférieur de différentes couleur; redingottes de drap bleu superfin, pour hommes; do. olive; do. brun de Londres et mélangé, do. vert, et acier mélangé; vestes de drap gris; do. brun mélangé, bleu de la marine, et gris satiné; gilets ronds de drap bleu, première qualité, pour hommes, et une quantité do. de drap inférieur. Pantalons de drap bleu et noir, première qualité, pour hommes: do. casimir, acier mélangé; do. d'étoffe grise de Bangrep: et une quantité d'autres qualités. Vestes de drap et casimir bleus et noirs, de première qualité.

Velours de soie noire et d'autres couleurs, de première qualité; soieries noires et de fantaisie: marseille blanche et de couleur, de première qualité: valence de différentes couleurs, &c.—chemises, cravates et mouchoirs de fil.

AUSSI.

Un assortiment de vêtemens d'été, consistant en redingottes, vestes, pantalons, gilets, &c. pour hommes.—Ainsi qu'une grande quantité d'articles assortis pour les Marchés Mexicains.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS, de toutes grandeurs, coupes et qualités, des meilleures manufactures du Nord, pour hommes, femmes et enfans, &c.

CHAPEAUX DE CASTOR et autres, noirs et d'autres couleurs, premières qualités, pour hommes; do. pour enfans, &c. de toutes qualités. J. W. COLLINS,

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. DUCONGÉ et MORGAN & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.

W. POTTER,

9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon

DE POTTER.

Seulement deux piastres la bouteille.

☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végetal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMEDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangréneux, la debilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hemorroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les inserer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sûr garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus precieux qui puissent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits precieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de témoins p